

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 45 (1909)
Heft: 28-29

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLV^m ANNÉE. — N° 28-29

LAUSANNE. — 17 juillet 1909.



LIBERTÉ
PATRIE

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Route de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Bienne

30 000 habitants, belle situation
au pied du Jura. Lac de Bienne.
Ile de St-Pierre Gorges pittores-
que du Taubenloch. Bureau officiel
de renseignements.

Bienne

Bielerhof, — Couronne, — Gare
Croix-Blanche. — — — — —

HOTELS

Victoria. — Central. — National.
— — — — — Ours.

Buffet de la Gare. — Café
Viennois. Café du Rüschi. — — — — —

RESTAURANTS

Augustinerbräu. — Café
— — — — — français.

— — — — — Restaurant des Gorges du Taubenloch — — — — —

Stations climatiques sur Bienne

MACOLIN ET EVILARD

(900 mètres)

(700 mètres)

Deux funiculaires. Vue splendide de la chaîne du Jura sur les Alpes.
Promenades superbes dans forêts étendues. Grands
locaux et places de jeux pour sociétés et écoles. — — — — —

Macolin : Kurhaus avec halle de restauration. Hôtel Bellevue, parc aux cerfs.
Pension Widmer. — — — — —

Evilard : Kurhaus. *Aux Trois-Sapins*, avec restauration sous les allées
ombragées. Hôtel Beau-Site. Restaurant de la Gare. — — — — —
(H. 830 U.)

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer
à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer à l'avance ! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit ! La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce
à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit
davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à
disposition ! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible.
Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GÖEBEL, BASEL

Postfach Fil 18.

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station
de chemin de fer la plus proche.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fourni
gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Instituteur de la Suisse allemande désire passer ses **vacances** (10 juillet au 10
août) dans le canton de Vaud, chez un régent.

Offres à Herrn Ott, Lehrer in Baden, Argovie.

Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne

I, Rue de Bourg, I

DERNIÈRES PUBLICATIONS :

- Dr Bourget, Beaux Dimanches.* Observations d'histoire naturelle. Un vol. in-16 contenant une centaine de dessins à la plume et 12 gravures lithographiques 3 fr. 50
Noëlle Roger, Nos Mensonges, nouvelles 3 fr. 50
Edouard Rod, Les Unis, roman 3 fr. 50
La Dame à la Décoration, Lettres d'une Américaine au Japon, traduites par Mlle S. Godet 2 fr. 50
Isabelle Kaiser, L'ascension d'une âme, Marcienne de Flüe, Journal de la vie d'une femme 3 fr. 50
Maurice Muret, La Littérature allemande d'aujourd'hui 3 fr. 50
Docteur Pierre, L'Inutile Labeur, Réflexions d'un médecin 2 fr. 50

- Dr Dévaud, Inspecteur primaire. L'Enseignement des Sciences Naturelles à l'Ecole primaire.* L'Etude des êtres. 2 fr. 50
L. Dupraz et E. Bonjour avec la collaboration de H. Mercier, professeur au Gymnase de Genève. **Anthologie Scolaire,** Lectures littéraires à l'usage des Collèges secondaires, des Ecoles supérieures et des Ecoles primaires supérieures. In-16 de 512 pages, cartonné toile 2 fr. 50
L. Dutilleul et E. Ramé. Les Sciences physiques et naturelles à l'usage du degré supérieur des Ecoles primaires, contenant 570 gravures et 8 planches hors texte en couleurs. 1 fr. 50
A. Grandchamp et Ed. Marrel. Cours de Comptabilité théorique et pratique, l'usage de l'enseignement secondaire, avec 200 exercices. Grand in-16, relié toile souple 2 fr. 50
William James, Causeries Pédagogiques, avec préface de Jules Payot. Nouvelle édition augmentée de notes et d'une notice biographique sur l'auteur. In-16 2 fr. 50
W. Rosier et E. Chaix. Manuel de Géographie physique, In-4 illustré de 386 figures, plans et cartes, cartonné 3 fr. 50

Envoi en examen sur demande. — Compte de chèques postaux II 391

Société Suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

**Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.**

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Excédent total disponible plus de fr. 13.887.000.

Fonds total plus de fr. 105.583.000. — Assurances en cours plus de fr. 214.544.000

Par suite du contrat passé avec la Société Pédagogique de la Suisse romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

A vendre : *Revue hebdomadaire* 1901 à 1908, 7 fr. l'année au lieu de 25 fr.;
Femina 1903 à 1908, 5 fr. l'année au lieu de 20 fr.— S'adresser à C. Luthy,
Place Neuve 2, La Chaux-de-Fonds.

	Vêtements confectionnés et sur mesure POUR DAMES ET MESSIEURS	
J. RATHGEß-MOULIN Rue de Bourg, 20, Lausanne		
	Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises. Draperie et Nouveautés pour Robes. Linoléums. Trousseaux complets.	

PERRENOUD & C^{IE}

Successeurs de **P. BAILLOD & C^{ie}**

Place Centrale. • **LAUSANNE** • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds.

Montres garanties dans tous les genres en
métal, depuis fr. 6; argent, fr. 15; or, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrica-
tion. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRES ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

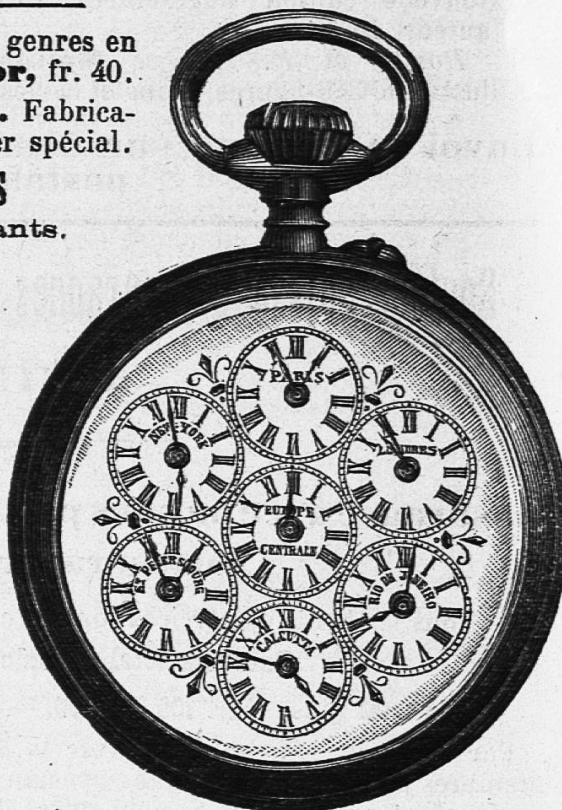
Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

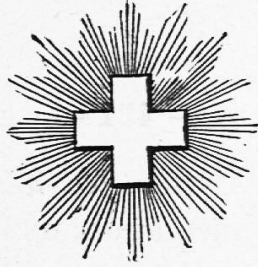
Prix marqués en chiffres connus.

 Remise 
10 % au corps enseignant.



XLV^{me} ANNÉE

N° 28-29.



LAUSANNE

17 juillet 1909.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *A propos d'un livre récent* : — *Société suisse d'hygiène scolaire*. — *Chronique scolaire* : Genève. Jura bernois. Vaud. — *Bibliographie*. — PARTIE PRATIQUE : *Composition* : *A demain*. — *Une pièce d'argent raconte son histoire*. — *Calcul oral (suite)*. — *Arithmétique* : *Calcul des intérêts (suite)*. — *Compte d'une mise de fourrages*.

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT¹

L'enseignement de l'histoire naturelle a subi depuis un quart de siècle une profonde transformation.

Nous disons l'histoire naturelle, parce qu'une confusion regrettable règne encore entre les termes histoire naturelle et sciences naturelles. Beaucoup de maîtres semblent admettre que les sciences biologiques (zoologie et botanique) doivent être considérées à part pour former l'histoire naturelle, alors que la physique et la chimie constitueraient les sciences naturelles proprement dites. Cette conception n'est pas celle de l'auteur de l'ouvrage que nous présentons aujourd'hui au public de la Suisse française. L'histoire naturelle est la première phase, purement descriptive, de l'étude de la nature. Dans la seconde phase, où l'on cherche les liens des phénomènes, on fait des sciences naturelles. Les sciences biologiques et physiques ont parcouru et parcourent encore ces deux stades.

Les sciences biologiques, disions-nous, ont renouvelé récemment leurs méthodes. C'est moins le côté morphologique, la classifica-

¹ Dr E. Dévaud, inspecteur primaire à Fribourg. *L'Enseignement de l'histoire naturelle à l'école primaire*. Lausanne, Payot et Cie ; Paris, Alceide Picard, 1909. Prix : 2 fr. 50.

tion, que la vie intime des êtres, les lois de leur existence, l'influence du milieu, de l'alimentation, de l'hérédité qu'il importe de connaître. Le moment actuel, a-t-on dit, est aux communautés, aux collectivités et non aux monographies, à l'étude des individus isolés. L'apparition de l'ouvrage de Junge, *Der Dorfteich als Lebensgemeinschaft*, marque le début de ce mouvement.

L'ouvrage de M. le Dr Dévaud retrace les principales phases de ce long débat ; il en consigne les résultats acquis pour les fondre en une doctrine personnelle et les adapter à nos méthodes pédagogiques actuelles.

Quelle étude serait plus utile que celle-là ?

Avec mille bonnes raisons, l'auteur insiste tout d'abord sur le nombre considérable de connaissances que l'enfant possède au moment où il franchit pour la première fois le seuil de la salle d'école. Cette base est solide. C'est sur elle qu'il faut édifier, corrigeant ci, ajoutant là. Les observations de l'enfant sont fugitives, souvent vagues. Il s'agit de construire sur ces connaissances réelles, vécues, vivantes, la science scolaire ; de remplacer l'observation confuse, faite au petit bonheur, par l'observation précise, réglée, méthodique. C'est le but des leçons de choses au degré inférieur de nos écoles. Ces leçons se constituent en branche indépendante dans la troisième année scolaire déjà et deviennent alors l'histoire naturelle.

A la recherche d'un principe qui domine l'enseignement tout entier des sciences naturelles, M. Dévaud montre que ce n'est ni le principe moralisant pur, ni le principe utilitaire, ni le principe morphologique qui doit être le critère, le fil conducteur, mais bien le principe biologique pour la botanique et la zoologie et le point de vue physico-chimique pour les êtres inanimés. « C'est dans la constitution intime de l'être que doit se trouver le principe intelligent et organisateur de notre enseignement. » Pourquoi tel animal, tel minéral est-il ce qu'il est ? Comment le canard est-il organisé pour la vie aquatique ? La tige creuse, les nœuds durs, les feuilles

en gaine du blé ont-ils quelque signification dans la vie de cette plante ? Ce qu'il y a d'essentiel dans l'être vivant, dans sa structure est placé au centre de la leçon. Ce qui ne veut pas dire assurément que la morphologie doit être écartée, au contraire. Elle ressort de cette étude rationnelle, vivifiée et organisée. Là encore l'essentiel réside dans le travail systématique fait en classe, dans le groupement des observations, dans le raisonnement qui y pénètre et qui en extrait l'idée.

La plupart des manuels, dans les pays de langue française surtout, usent presque toujours du simple procédé descriptif. Ils énumèrent et cataloguent. Or, les conclusions de la leçon ne doivent pas être données comme dans les manuels sous forme de principes abstraits au début des leçons ; elles doivent découler des propres observations et réflexions de l'enfant. Ces conclusions, les élèves les comprennent ; ils peuvent les tirer eux-mêmes, puisqu'ils ont étudié les êtres particuliers qui ont servi de fondement aux abstractions et généralisations.

. . .

Quant au choix des matières, il doit porter sur toutes les manifestations essentielles des énergies de la nature, sur ce que l'enfant peut atteindre par l'intuition immédiate ou médiate. Le milieu local est le grand champ de l'expérience enfantine. « Les êtres, les objets de l'enseignement de l'histoire naturelle, varient donc, non pas seulement de pays à pays, de canton à canton, mais de village à village. Pour l'élève des classes de Portalban, le chamois est un animal aussi étranger que le crocodile du Nil ou le puma des Andes. Mais cet animal sera introduit dans le programme de l'école de Motélon. Les roseaux des marais sont d'intuition immédiate pour les riverains du lac de Neuchâtel, tandis qu'ils sont inconnus aux enfants des vallées alpines. »

L'enfant aime son lieu natal ; il prend intérêt à sa vie. Cet intérêt, il l'apporte dans les leçons qui la lui font mieux connaître et mieux aimer.

Mais l'étude de l'ambiance, de la nature locale est insuffisante. Il la faut compléter par l'étude des êtres étrangers. L'enfant ne

doit pas s'imaginer que le monde se termine avec l'horizon natal. La nature étrangère sera étudiée par comparaison avec les êtres du milieu natal, selon le sage précepte que, dans tout enseignement, il faut partir de ce qui est donné, des notions qu'on suppose pré-existantes. Au reste, la nature locale, vers la fin de la scolarité, devrait être considérée comme une collectivité unique dans des excursions qui serviraient de synthèse à tout ce qui a été vu et observé au cours des années précédentes.

M. Dévaud a raison d'insister sur la nécessité absolue et le but élevé de l'excursion scolaire, et surtout sur l'ordre et la discipline qui doivent y régner. Ces sorties sont nécessaires. Il faut que nos commissions scolaires et nos populations les admettent sans maugréer. Elles ne sont pas une perte de temps, une occasion donnée au maître de faire une promenade au grand air. Elles ne doivent pas être non plus des heures d'agrément où les élèves s'amuse et se dissipent. C'est peut-être pour avoir fourni trop souvent le triste spectacle d'une société enfantine qui n'arrive pas à se constituer que le public s'est montré longtemps réfractaire à ce genre d'enseignement. « La leçon en plein air est une leçon scolaire ; elle doit rentrer dans le programme et dans l'ordre du jour de la classe et de toutes les classes. » Ce chapitre, où l'auteur, en sagace observateur, montre ce qu'on est en droit d'exiger d'une excursion scolaire bien conduite, entreprise dans les meilleures conditions d'ordre, de discipline et de préparation, est un des meilleurs du livre.

On peut en dire autant de celui où M. Dévaud passe en revue les conditions exigées d'une tâche d'observation. Les excursions et leçons en plein air ne peuvent avoir lieu que de temps en temps. L'enfant doit être mis plus souvent en rapport avec la nature. C'est le rôle des tâches d'observation. L'élève observe seul à loisir et doit apporter en classe, au jour fixé, le résultat de ses investigations. « Vous remarquerez comment le cheval lève le pied ; comment il le tient en l'air ; comment il le replace sur le sol. Quelle est l'attitude de la jambe quand le pied repose sur le sol ? Quand il est levé ? Si vous le pouvez, dessinez ces deux positions de la jambe dans votre cahier. Quels sont les pieds qui se lèvent ensemble et

quels reposent ensemble sur le sol ? Quelle empreinte le pied du cheval laisse-t-il sur le sol, dans la poussière ou la neige ? Dessinez-la. »

* * *

En dehors de l'intuition directe et des tâches d'observation, il y a encore celles que l'on peut entreprendre quand on a un jardin scolaire à sa disposition, un aquarium et un « terrarium ». Le jardin scolaire, en particulier, ne s'est pas développé comme on l'espérait. Et c'est grand dommage. Peut-être lui a-t-on assigné un but trop élevé, dit l'auteur, et trop professionnel pour l'école primaire. Cette remarque est fort juste. On ne voit trop souvent dans le jardin scolaire que les résultats positifs : on entend le transformer en champ d'essai, en pépinière, etc. Tel n'est pas son but primordial.

Les tableaux graphiques et les multiples préparations et moyens d'enseignement destinés à illustrer les leçons sont recommandables aussi, même si l'on a observé directement l'être qui fait l'objet de la leçon. Un microscope, un microscope scolaire à tout le moins ou une loupe rendra de bons services. Le dessin enfin sera mis au service de l'enseignement de l'histoire naturelle.

* * *

Le matériel d'observation dans la nature et dans la classe sont des moyens d'enseignement et ne constituent pas encore la leçon proprement dite. Il s'agit de mettre en œuvre ces intuitions qui ont frappé le sensoriel de l'enfant ; il faut analyser, comparer, extraire le concept abstrait, généraliser aussi et formuler les lois qui se dégagent des faits. C'est l'affaire de la leçon.

On ne lira pas sans un vif intérêt le chapitre consacré aux *moments psychologiques d'une leçon d'histoire naturelle*. Nous l'avons lu, puis relu avec la plus grande satisfaction. « Une leçon, c'est la quantité de nourriture intellectuelle que l'enfant peut, en un coup, prendre et s'assimiler. Cette nourriture, il la perçoit dans l'intuition ; par l'aperception, il l'appréhende et la triture ; il la digère et se l'approprie par « l'intellection » ; il la met en œuvre, il la convertit en actes dans les exercices d'application. »

* * *

La première question à se poser dans la préparation de la leçon est celle-ci : Que savent déjà les enfants par leurs observations personnelles ou par les leçons précédentes ? C'est le point de départ. Le but de la leçon doit toujours être indiqué. Cet énoncé clair, net et attrayant écarte déjà bien des obstacles sur le chemin de l'attention et de l'effort ; il fait surgir dans le cerveau les connaissances antérieures qui ont quelque rapport avec les leçons nouvelles. Le moment de l'exposé, de la présentation de l'objet nouveau est arrivé. On y analyse les idées anciennes ; on les lie et on les fond avec les nouvelles ; on opère la synthèse ; on provoque l'aperception. La conception que l'auteur se fait de l'aperception ne diffère guère de celle de Herbart et de ses disciples. « Les notions nouvelles sont liées, fondues, associées aux anciennes. Le résultat de l'aperception consiste en une masse nouvelle de savoir qui doit maintenant être travaillée par l'intelligence. A l'aperception succède « l'intellection ». (Nous dirions l'élaboration, la systématisation de la connaissance.) Elle conduit aux conclusions exprimées en formules claires et simples, en des phrases de rappel inscrites au tableau noir et copiés dans un cahier *ad hoc* (cahier de résumés ou de plans, comme nous l'appelons).

* * *

Reste l'application. Le savoir est peu utile qui n'est pas apte à se transformer en action. Il y a d'abord les applications purement utilitaires : valeur, exploitation de l'objet, de l'animal ou de la plante. Il y a surtout l'application des notions de sciences à la langue maternelle, par les lectures, les compositions, les exercices divers de français. Quelle bonne et efficace concentration ! Ces exercices donnent à la leçon d'histoire naturelle qui a précédé de la vie, du relief, de l'intérêt par la nouveauté de l'exposition et le pittoresque de la forme.

Dans une conclusion qu'il vaut la peine de méditer, M. Dévaud assigne à la leçon de choses son rôle véritable. Elle n'est pas que cette causerie aimable et attrayante que réclament certains pédagogues. Elle doit être ordonnée et organisée, cesser d'être une con-

versation à hue et à dia. « Le savoir est nul et fort confus qui résulte d'une leçon qui ne procède pas méthodiquement, d'après les moments psychologiques de l'assimilation totale d'une connaissance. »

Cinq leçons-type illustrent les développements de l'auteur et terminent son suggestif ouvrage.

Le volume de M. Dévaud n'est pas neuf de toutes pièces, sans doute. Il suffit pour s'en convaincre de lire, par exemple, le plan d'études des écoles primaires vaudoises et les *Instructions* qui l'accompagnent. Depuis plus de dix ans, la méthode recommandée par l'auteur pour l'enseignement de l'histoire naturelle est appliquée dans les classes du canton de Vaud et le choix des matières y est fait d'après les principes exposés par l'inspecteur fribourgeois. De son côté, l'*Educateur* a publié de très nombreuses leçons ordonnancées suivant les mêmes règles. N'importe. L'étude de M. Dévaud rendra les plus grands services au corps enseignant de toute la Suisse romande. Elle est, au reste, sauf erreur, le premier ouvrage français qui oriente l'enseignement de l'histoire naturelle dans ces voies nouvelles. Toutes ces observations éparses dans les manuels et journaux scolaires, toutes ces tendances plus ou moins marquées, toutes ces revendications des novateurs, l'auteur les a réunies dans un livre aussi bien pensé que bien écrit. Il en a fait une véritable synthèse. Sa gerbe est formée de beaux épis, mûrs et lourds. Elle est bien liée. Elle ne tardera pas à donner d'excellents grains, qui, une fois semés, promettent de riches moissons futures.

F. GUEx.

SOCIÉTÉ SUISSE D'HYGIÈNE SCOLAIRE

Cette année, c'est à Soleure que cette importante Société a tenu ses assises, les 19 et 20 juin, jours de radieux soleil, d'air embaumé du parfum des foins, de bonnes causeries avec les amis retrouvés et de fructueux travail dans le champ de l'école ; jours aussi où nous avons fait connaissance avec les représentants autorisés d'une population intelligente, éclairée, soucieuse d'allier les souvenirs et les traditions d'un passé non sans gloire avec les progrès de notre époque. C'est là un des bienfaits et non le moindre de la Société d'hygiène scolaire, c'est qu'elle donne à ses membres l'occasion d'apprendre à connaître de plus près et

d'apprécier les divers éléments dont se compose notre peuple et les qualités qui les distinguent ; et chaque fois, nous pouvons le dire sans chauvinisme, nous sommes plus heureux d'être Suisses.

Le temps qui me presse et l'espace qui m'est mesuré m'engagent à me hâter de raconter aux lecteurs de *l'Educateur*, brièvement, ce qui s'est fait et dit à Soleure.

Après l'intéressant discours de bienvenue de M. le Dr Kaiser, conseiller d'Etat, directeur de l'instruction publique, et sous la présidence de ce magistrat, l'assemblée entend les rapports de M. Spühler, de Zurich, et de M. Bubloz, de La Chaux-de-Fonds, sur l'enseignement de la gymnastique dans les écoles de jeunes filles ; le premier consacré plus spécialement à l'état actuel de l'enseignement dans tous les cantons, puis aux moyens de le développer, le second insistant sur la question des méthodes à suivre.

Faisons quelques emprunts à cet excellent travail, qui est de nature à intéresser tout particulièrement les membres du corps enseignant.

Le préjugé est répandu dans les campagnes que les enfants occupés aux rudes travaux des champs n'ont pas besoin de gymnastique. M. Bubloz le combat en disant qu'il faut faire l'éducation du peuple et lui apprendre que la santé et le développement de nos forces ne dépendent pas uniquement de la quantité de mouvement qu'on se donne, mais bien plutôt de la qualité des exercices que l'on fait, de leur variété, de leur appropriation et de leur enchaînement méthodique. On s'est trop occupé jusqu'à maintenant du développement des muscles, des membres supérieurs et des jambes sans s'occuper des puissantes masses qui jouent un rôle des plus importants dans les fonctions de la respiration, de la circulation et de la digestion. Et M. Bubloz ajoute : « S'il ne s'agissait que de perpétuer ce qui se fait encore aujourd'hui dans un grand nombre de classes, et en particulier dans les classes supérieures, où l'on n'a en vue que l'effet à produire le jour de l'examen devant des inspecteurs émerveillés, où l'on oblige la mémoire à un travail intensif pour retenir des suites de combinaisons de mouvements parfaitement inutiles, parce que réflexes, des figures de rondes compliquées sans aucun effet sur le développement des capacités physiques, je n'hésite pas à déclarer que nous perdrons notre temps tout en faisant, non pas fausse route, mais œuvre mauvaise.

...La méthode scientifique considère les exercices comme des moyens seulement de développement ; la gymnastique d'application, celle que je condamne, considère les exercices, c'est-à-dire les tours, comme le but. Là se trouve la différence qui est fondamentale ».

« La gymnastique éducative seule convient à l'école, tandis que la gymnastique d'application réservée exclusivement aux spécialistes et aux sociétés est une œuvre post-scolaire... Dans l'enseignement de la gymnastique en général et en particulier pour les jeunes filles on éliminera tout ce qui n'est pas d'une utilité pratique reconnue, tout ce qui ne vise qu'à l'effet, au coup d'œil, pour habituer chaque sujet à obtenir un maximum d'effet avec un minimum de dépense ou de déchet. — Pour enseigner la gymnastique dans les classes primaires, il n'est pas nécessaire d'avoir des aptitudes très spéciales ni des dons rares, chaque institu-

teur ou institutrice primaire doit être à même de donner, au moins au début de sa carrière cet enseignement à sa classe. »

La préparation des instituteurs est insuffisante. Elle est cependant plus complète que celle des institutrices qui n'ont aucun guide à consulter. Des cours de répétition sont nécessaires pour tenir les maîtres et maitresses au courant des méthodes nouvelles. Dans les écoles normales l'enseignement doit être donné exclusivement par des professeurs possédant à fond la pratique et la théorie de la gymnastique, une culture générale et des aptitudes pédagogiques sérieuses.

Les deux rapporteurs présentent des conclusions formulant le vœu que le Département fédéral de l'intérieur veuille bien continuer à subventionner les cours de gymnastique pour jeunes filles et éditer un manuel spécial pour cet enseignement. De leur côté les gouvernements cantonaux sont priés de bien vouloir organiser ou améliorer l'enseignement donné aux jeunes filles, y faire réserver le temps nécessaire, favoriser l'aménagement de places et de halles de gymnastique, exercer un contrôle de cet enseignement, et avant tout d'aviser à une bonne préparation et au perfectionnement des maîtres, en organisant des cours ou en subventionnant de concert avec les communes les instituteurs qui suivent un cours normal de gymnastique.

Ces conclusions votées, M. Brodbeck-Wellauer, de Frauenfeld, a soutenu en fort bons termes celles qu'il présentait et qu'il a fait admettre concernant la lutte contre la carie dentaire à l'école et par l'école. Ce sujet est un peu spécial pour nous. Contentons-nous de relever ce fait que des statistiques sérieuses attribuent à la Suisse allemande les plus mauvaises dents du monde, c'est à peine si un élève sur cent n'a pas de dents cariées.

Il importe donc d'agir et de soumettre la dentition des écoliers à une inspection et à des soins réguliers, dans le détail desquels nous n'entrons pas.

Il est évident que les polycliniques scolaires doivent se développer dans cette direction.

La séance du dimanche avait à son ordre du jour « les essais actuels de réforme dans le domaine de l'école populaire ».

C'est M. le Dr. Schrag, le nouvel inspecteur des écoles secondaires allemandes du canton de Berne, qui introduit le sujet. Il développe et soutient avec conviction cette théorie que l'enfant devant acquérir des connaissances par une activité personnelle, les travaux manuels doivent devenir une méthode au lieu d'être une branche d'enseignement. Il dit d'excellentes vérités au sujet des enfants taxés d'arriérés à l'école, et qui n'en font pas moins bravement leur chemin dans la vie, l'enseignement des sciences naturelles qui doit être pratique avant tout, l'histoire qu'il faudrait décharger de beaucoup de noms, sans restreindre le temps qui y est consacré et qui est nécessaire pour un enseignement rationnel. Nous avons, dit-il, une école où l'on enseigne et non une école où l'on étudie.

Puis M. L. Henchoz (Lausanne) énumère les progrès réalisés dans le canton de Vaud par le nouveau plan d'enseignement, particulièrement en ce qui concerne le dessin, l'étude de la nature qui repose sur les communautés biologiques. Il exprime l'opinion que l'école normale doit avant tout donner une culture géné-

rale et initier quelque peu à la pratique de l'enseignement, mais qu'il serait essentiel ensuite de tenir les jeunes instituteurs en haleine. Il désire enfin qu'il se fasse une entente entre les autorités scolaires pour l'adoption de moyens d'enseignement concernant les sciences naturelles, le dessin et que l'unité des méthodes et procédés d'enseignement soit réalisée par des travaux de pédagogie théorique et pratique demandés surtout aux débutants.

M. P. Gunzinger (Soleure) fait valoir à son tour que si l'école normale fait réaliser peu de progrès, c'est que les jeunes maîtres débutent le plus souvent dans des endroits peu portés aux innovations. Tout en se montrant partisan de l'enseignement des travaux manuels dès le degré élémentaire, il voudrait que des cours fussent donnés où l'on pratiquerait les méthodes à employer dans tel degré, et où l'on n'admettrait que les maîtres de ce degré. Il recommande la prudence dans les réformes.

M. Badertscher, le directeur de l'école secondaire des garçons à Berne, expose les expériences faites depuis une année dans cette école. Ces expériences portent sur la durée des leçons qui est réduite à quarante minutes et exige une diminution du programme, l'introduction des travaux de laboratoire et des travaux manuels. En outre un après-midi est consacré à des travaux écrits sous la direction du maître de classe, un autre à des jeux, à des excursions, ou à la culture d'un jardin. Quel est le but de cette réforme ? C'est de débarrasser les jeunes gens de toute science indigeste et inutile, d'accorder plus de temps et d'importance au développement physique. Il n'est pas encore permis de porter un jugement définitif sur cette réforme. Mais il est certain qu'aucun des quarante-deux maîtres de l'école ne voudrait revenir aux leçons de cinquante minutes, que les après-midi passés aux travaux personnels se sont montrés éminemment éducatifs et qu'une organisation des jeux et des excursions qui tiendra compte des expériences faites atteindra le but désiré.

Nous n'en pouvons pas dire davantage sur cette question qui mérite d'être étudiée pour elle-même, et qui a vivement intéressé la Société d'hygiène, on le comprend. M. le Dr Mousson, président des écoles de la ville de Zurich, a mis en garde contre toute réforme hâtive et recommandé instamment de n'adopter une réforme que quand elle aura été expérimentée en petit, et que le corps enseignant aura été préparé à la réaliser. Il est appuyé par M. Fritschi, le président du *Lehrerverein*, qui trouve qu'on est parfois trop porté à décrier l'école et à se déclarer réformateur pour une modification pas toujours nouvelle.

En fin de compte l'assemblée adopte à l'unanimité la résolution suivante proposée par M. le Dr Zollinger (Zurich) et à laquelle le rapporteur s'est rallié :

La Société suisse d'hygiène scolaire salue les essais de ceux qui, voulant une école populaire organisée d'une manière toujours plus rationnelle et plus conforme à l'intelligence et au développement progressif, physique et psychique, de l'enfant, prennent pour base les travaux manuels et l'activité personnelle de l'élève. Elle exprime le vœu que toute tentative de réforme soit réalisable ».

MM. les Drs Christiani et Rillet, de Genève, font un exposé, trouvé très intéressant malgré l'heure avancée, de l'organisation si complète du service médical du canton de Genève et des résultats très encourageants obtenus en 1908-1909.

La Société avait ainsi épuisé son ordre du jour. En séance administrative, tenue à la première heure, elle avait adopté les comptes et le rapport concernant l'année 1908. Elle se compose de 128 membres collectifs et de 599 membres individuels ; elle a un budget de 9 500 fr.

Le cours d'informations sur les soins à donner à l'enfance et organisé à Zurich a obtenu une réussite complète. Le Comité espère être en mesure d'en organiser un second en 1911, probablement à Lausanne, et d'en faire un complément de celui de Zurich.

Il s'est occupé de la proposition de M. le Dr Guillaume d'ouvrir un cours d'instruction pour les dames qui désireraient devenir les auxiliaires des médecins scolaires, et de la question de l'hygiène du corps enseignant, qui est étudiée par un comité spécial, avec, à sa tête, M. Quartier-la-Tente, conseiller d'Etat à Neuchâtel. Enfin le comité a été confirmé dans son mandat et la prochaine réunion aura lieu en 1910 à Zoug et Unter-Ägeri.

Ce court aperçu des séances tenues à Soleure est une nouvelle preuve de l'intérêt qu'offrent les questions traitées par la Société d'hygiène, non seulement pour les maîtres, mais aussi pour les autorités. Le Département militaire cantonal de Neuchâtel a obtenu que tous les conseils communaux de ce canton fussent membres de la Croix-rouge. Les Départements de l'Instruction publique de la Suisse romande ne pourraient-ils pas faire connaître la Société d'hygiène aux commissions scolaires locales et les engager à y adhérer ? Elles ne regretteraient pas leur cotisation de vingt francs quand elles recevraient cinq exemplaires des *Feuilles d'hygiène scolaire* et un exemplaire des *Annales*. Ce sont des sources précieuses d'informations qui dans chaque commune devraient être à la disposition des membres des autorités scolaires et du corps enseignant.

Nous n'avons rien dit encore de l'amabilité et de la cordialité de ces messieurs de Soleure, qui ont organisé notre séjour avec une entente parfaite et nous ont ménagé des distractions très intéressantes. Ce fut la visite à l'asile d'enfants anormaux de Kriegstetten et aux usines von Roll de Gerlafingen. Ce fut surtout au Casino, un modèle de « grande salle », cette soirée au cours de laquelle nous avons entendu la jeunesse des écoles cantonale et secondaires exécuter avec entrain et conviction des chœurs rendus avec un juste sentiment des nuances. Pauvres Welsches que nous sommes, voilons-nous la face ! Un petit drame dû à une institutrice a symbolisé d'une manière heureuse la lutte contre les microbes, représentés par des bambins stylés à ravir.

Notre journée s'est terminée par la visite du nouveau collège, un magnifique et confortable bâtiment destiné à abriter 28 classes primaires, au Musée et à l'Ermitage tapi au fond d'une fraîche cluse. Nos loisirs ne pouvaient être à la fois plus agréablement et plus utilement employés. Aussi ne serez-vous pas étonnés que les trop rares représentants de la Suisse romande gardent de ces belles et bonnes journées de Soleure un encourageant souvenir.

ED. CLERC.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. — **Union des instituteurs primaires genevois. — Section des messieurs.** — Résistant avec un courage vraiment méritoire aux suggestions

d'une belle après-midi, 61 sociétaires avaient répondu à l'appel du Comité qui les invitait à discuter un ordre du jour particulièrement chargé.

Après un chœur exécuté sous la direction de M. E. Golay, président, les conclusions du remarquable rapport de M. Mærky, sur le *matériel pour l'enseignement intuitif*, donnent lieu à une courte discussion, puis sont adoptés à l'unanimité, après quelques modifications sans importance.

Voici ces conclusions :

I. Le matériel d'enseignement intuitif tel qu'il existe actuellement dans nos écoles n'est plus en rapport avec les exigences de la pédagogie moderne. Il doit être complété et en partie renouvelé.

II. Des agrandissements photographiques, précieux par leur exactitude, ou de bonnes reproductions par le procédé aux trois couleurs, doivent être substitués, toutes les fois que cela se peut, aux chromolithographies, toujours plus ou moins imparfaites.

III. Il est inutile d'augmenter indéfiniment les sujets représentés dans le musée scolaire ; on s'en tiendra à l'étude de types choisis.

IV. Le matériel prévu dans les tableaux annexés au présent rapport n'est qu'un minimum dont l'acquisition doit être considérée comme indispensable. (Les dits tableaux contiennent l'énumération d'un certain nombre d'objets appartenant aux règnes minéral, végétal ou animal, des tableaux et des collections diverses pour chaque année d'étude).

V. Il serait désirable que la bibliothèque du maître soit subventionnée et que la bibliothèque générale qui existait autrefois au Département soit réorganisée. L'assemblée émet le vœu qu'il soit créé un musée central pédagogique sur le modèle de ceux qui existent dans d'autres cantons.

M. Antony Babel présente ensuite une série de critiques au sujet du livre de lecture de III^e année actuellement en usage dans nos écoles. La plupart des maîtres chargés de cette division partagent l'opinion de M. Babel, sur cet ouvrage qui est soumis à l'examen d'une commission.

Les deux questions qui seront discutées au congrès scolaire de St-Imier ont été l'objet d'un rapide exposé de M. L. Mercier, pour la *Protection de l'enfance*, et de M. C. Pesson, pour l'*Enseignement de la grammaire*. L'assemblée a désigné M. Mercier en qualité de rapporteur sur la première question et l'étude de la seconde a été confiée à une commission de 5 membres.

A la demande de l'*Association pour l'instruction par l'image*, fondée à Genève sur l'initiative de M. David, de Gex, l'U. I. P. G. délègue au comité de cette société cinq de ses membres : Mlles Bieler et Métral et MM. Déruaz, Favre et Mærky.

On entend ensuite une intéressante communication de M. Déruaz, président de la commission chargée d'organiser la *journée des instituteurs*, qui aura lieu le jeudi 2 septembre, à Veyrier.

Le programme, dans les grandes lignes, a été arrêté comme suit :

9 ¹/₂ h. Assemblée générale de la Société.

Lecture des rapports sur les questions mises à l'étude pour le
Congrès scolaire de St-Imier.

midi. Banquet.

2 1/2 h. Partie littéraire et musicale avec le concours du *Groupe choral mixte* et du *Groupe choral (hommes) des instituteurs genevois*.

La réunion se terminera par un bal.

Le succès de cette fête n'est pas douteux, le nombre des adhésions recueillies à ce jour atteignant déjà la centaine. Nul doute non plus que l'organisation n'en soit parfaite, grâce à notre ami Déruaz qui s'acquitta si bien de ses fonctions de président de la Commission des vivres et liquides lors du Congrès de 1907.

Enfin, une communication de M. Golay, président, concernant les tractations en cours avec le Conseil d'Etat au sujet de notre caisse de prévoyance, vient clore cette séance.

***** Section des dames.** — Nos aimables collègues avaient moins que le sexe fort su résister aux séductions printanières et l'assemblée ne comptait qu'une quarantaine de personnes. On n'y a pas moins fait de l'excellent travail sous la présidence de Mlle Nast.

Après avoir entendu une communication au sujet de la fête du 2 septembre, on a abordé la question du livre de lecture de III^e année qui, comme dans la section des messieurs, a été l'objet de critique très vives. Une commission de 7 membres a été chargée de présenter un rapport sur cet ouvrage.

En ce qui concerne la première question proposée pour le congrès de St-Imier, l'assemblée s'est bornée à émettre le vœu de voir aboutir la question et exprimer le regret de ne pouvoir, faute de compétence, participer au débat. L'étude de la seconde question a été confiée à une commission qui devra rapporter dans la séance du 2 septembre.

Cette réunion s'est terminée par la visite, sous l'aimable direction de Mlle S. Muller, de la superbe école de la Roseraie (Plainpalais), le plus récent de nos édifices scolaires.

L. M.

JURA BERNOIS. — District de Courtelary. — Le corps enseignant du district de Courtelary a eu sa réunion ordinaire d'été le samedi, 19 juin, à Frinvilier. Une soixantaine d'instituteurs et d'institutrices étaient présents.

M. Beuchat, maître secondaire à Corgémont, a présenté un travail intéressant sur un « Voyage de Delémont à Bienne en 1789 ». Le conférencier a parlé non seulement des mœurs, des us et coutumes de l'époque, mais a aussi jeté un aperçu sur la situation politique de l'Erguel et de la Prévôté de Moutier-Grandval.

A cette occasion, on a été frappé de voir comment peu d'instituteurs et d'institutrices connaissent l'histoire du Jura, bien que de nombreux ouvrages sur ce sujet (Morel, Vautrey, Quiquerez, Bridel, Folletête, Sérasset, Stouff, etc.) existent dans nos bibliothèques.

Un nouveau règlement a été adopté et comme deux membres du comité doivent être pris à Tramelan, l'assemblée a désigné séance tenante pour en faire partie MM. Ed. Luginbuhl, professeur, et Aug. Gygax, instituteur.

Un excellent dîner a réuni ensuite à l'auberge de la Truite les participants qui ont ensuite profité de cette belle journée pour descendre les gorges du Taubenloch et rentrer à la maison par Bienne.

H. GOBAT.

VAUD. — † **Louis Piguet.** — Jeudi 24 juin est décédé à Yvonand, après une courte maladie, Louis Piguet, ancien instituteur à Chavannes sur Moudon. Serviteur capable et dévoué, il remplit pendant vingt-sept ans ses fonctions dans cette localité d'une manière tout à fait consciencieuse ; alliant la bonté avec la fermeté, il fut non seulement un bon instituteur, mais un bon éducateur. Homme de devoir, travailleur infatigable, tel fut celui dont nous déplorons aujourd'hui la perte. Il s'occupait aussi d'apiculture et d'arboriculture, faisant profiter chacun de ses connaissances et de ses conseils. Dévoué maître, collègue aimable, excellent ami, il faisait bon en sa compagnie.

Obligé, pour cause de santé, de prendre de bonne heure sa retraite, il s'était retiré à Yvonand, où il se livrait à ses occupations favorites ; le destin ne lui a pas permis de jouir longtemps du fruit de ses travaux ; Dieu l'a retiré pour jouir d'un bonheur qu'on ne goûte qu'au ciel.

Un nombreux cortège a accompagné sa dépouille mortelle au champ du repos. Au bord de la tombe, M. Auguste Dutoit, assesseur, a retracé en quelques bonnes paroles la carrière de cet homme de bien et lui a adressé un dernier adieu au nom des autorités de Chavannes, de ses anciens élèves et de ses anciens amis.

Ici, encore une fois, adieu, Louis Piguet, ton nom sera prononcé encore longtemps avec respect parmi nous.

Que la famille affligée reçoive l'expression de notre vive sympathie. C. A.

*** **Ecoles normales.** — Ont obtenu le brevet spécial à la suite des épreuves réglementaires :

a) *Maitresses d'écoles enfantines* : Lucie Blanchard, Augusta Chablaix, Marianne Conod, Elisa Duveluz, Elisabeth Geneux, Rosalie Huber, Amanda Jaccard, Augusta Lavanchy, Susanne Liardet, Clara Mayor, Lucie Munier, Marie Palaz, Marguerite Perrin, Alice Piot, Jeanne Quiblier, Marie Randin, Blanche Rossier, Germaine Sennewald, Henriette Sthioul.

b) *Maitresses de travaux à l'aiguille* : Amélie Bornand, Thérèse Brandt, Augusta Chablaix, Blanche Delisle, Adèle Duc, Berthe Ducraux, Olga Gély, Rosalie Huber, Maria Isoz, Amanda Jaccard, Blanche Martin, Suzanne Mercier, Frida Nicole, Esther Pidoux, Eugénie Piguet, Marie Randin, Julia Rey, Blanche Rossier, Marguerite Rossy et Louise Widmayer.

*** **Conférence de district (suite) Nyon.** — *I. Self government.* Après une discussion très nourrie, la conférence vote la résolution suivante :

L'instituteur ne doit en aucun cas céder une partie de son autorité en ce qui concerne la discipline de la classe ; cependant il est bon d'intéresser les enfants à la bonne marche de celle-ci dans la mesure des moyens que l'instituteur jugera utiles ou nécessaires.

II. L'emploi de l'ardoise. La conclusion suivante a été votée à une grande majorité :

L'ardoise sera maintenue ou mieux encore le carton ardoise introduit dans tous les degrés et le maître pourra s'en servir comme bon lui semblera.

Le personnel enseignant demande ensuite à l'unanimité qu'un cours de dessin soit organisé dans le district.

Ce cours a lieu actuellement à Nyon trois fois par semaine et réunit un grand nombre de participants. Il est sous la direction de M. Payer, professeur à Lausanne. S. D.

*** **Sociétés d'éducation populaire.** — On sait qu'il existe dans le canton, un certain nombre de Sociétés d'éducation et d'instruction populaires groupées depuis 1904 en Fédération, à la tête de laquelle se trouve un Comité central. Celui-ci est actuellement composé de MM. A. Mounoud, pasteur à Palézieux, président ; A. Cochet, syndic à Apples, caissier ; Beausire, instituteur à Bussy s/Morges, secrétaire. Il vient de publier un rapport très intéressant sur son activité et celle des sections affiliées, au nombre de 29 groupements, dont 13 Sociétés d'éducation populaire : Mollondin, Chexbres-Puidoux, Mézières, Burtigny, Combremont le Grand, Palézieux-Maracon, Bex, Bursins, Concise, La Sarraz, Bottens, Mont-sur-Lausanne, Granges-Marnand ; — puis 9 Sociétés de développement : Romainmôtier, Gimel, les Croisettes, Monts de Grandvaux, Arzier, Bière, la Sallaz s/Lausanne, Echallens, Apples. En font partie les Sociétés suivantes : Soirées populaires, Morges, Société de la Bibliothèque de Pailly, Relèvement de la Ligue pour l'action morale, Lausanne ; Société vandoise de la paix ; Société littéraire, Grandson, Maison du Peuple, Lausanne. Sous ces dénominations diverses, les Sections poursuivent un but identique : l'éducation du peuple, l'instruction pour tous, l'étude des grandes questions de fraternité et de solidarité. Elles cherchent à s'adapter aux circonstances et aux besoins locaux. Quelques-unes ont fondé des bibliothèques, avec salles de lecture où les jeunes gens peuvent non seulement lire, mais se réunir, et se voir se récréer. Ailleurs on organise des conférences variées sur des sujets de géographie, littérature, agriculture, questions sociales et pédagogiques. D'autres ont eu l'idée de procurer à leurs membres l'occasion de discuter des questions importantes par des séances-discussions, introduites à la suite d'une lecture ou d'une causerie. Ainsi on apprend à parler, à émettre une opinion, à s'exprimer correctement. Pour joindre l'utile à l'agréable, quelques sections font donner des cours de comptabilité agricole, de chimie agricole, d'arboriculture, d'apiculture. La section de Palézieux mérite à cet égard une mention spéciale et le succès répond à son intelligente initiative. A Mollondin, Mézières, Gimel également on a réussi à créer de véritables cours professionnels ; sous le haut patronage et grâce au concours financier de l'Etat, des cours pour dames ont réuni un nombre satisfaisant de participantes. Enfin, on a institué dans plusieurs localités des caisses rurales de Crédit agricole ou des Sociétés mutualistes scolaires pour enfants et adultes.

Le Comité central voudrait voir un plus grand nombre de Sociétés de développement entrer dans cette voie et se joindre à la Fédération dont les statuts ont assez de largeur et de souplesse pour n'entraver en quoi que ce soit les initiatives des sections. Le rapport conclut ainsi son appel aux bonnes volontés : « Nous avons la persuasion que les Sociétés d'éducation populaire ont fait œuvre utile, que cette œuvre peut être continuée et développée ; l'avenir qui leur est réservé est entre les mains des citoyens intelligents, nombreux heureusement, que l'on rencontre dans tous nos villages. Nous ne pouvons croire que notre appel ne soit pas entendu. »

Puisse ce souhait se réaliser et le nombre des Sociétés de ce genre augmenter dans notre pays pour le plus grand bien du peuple et son développement intellectuel moral et professionnel !
H. GAILLOZ.

***** Cours de dessin à Cossonay.** — Le collègue, chargé d'envoyer à l'*Educateur* quelques mots sur ce cours ayant été empêché de s'exécuter, on ne saurait cependant s'abstenir à en faire mention.

Le cours a été demandé par la section de Cossonay de la S. P. V. à M. Payer, professeur de dessin aux Ecoles normales de Lausanne, qui a bien voulu s'en charger.

Le cours a eu lieu au Casino de Cossonay, que la municipalité de cette ville a généreusement mis à notre disposition. Les leçons ont commencé le mercredi 28 avril, et se sont terminées le lundi 31 mai. M. Payer y a consacré trois après-midi par semaine (lundi, mercredi et samedi), de 2 heures et demi à 6 heures, et 47 instituteurs et institutrices en ont profité. Tous les participants ont été très satisfaits, aussi bien du cours lui-même, que de la manière intelligente et intéressante dont M. Payer a su l'organiser. Aussi les absences ont-elles été réduites à leur minimum, chacun faisant son possible pour assister aux leçons.

Les participants ont, du fait du cours, pu se créer une collection de modèles peints d'après nature, et une série complète de dessins se rapportant à l'étude de la perspective. Nous ne saurions assez insister sur toute l'amabilité que M. Payer a mise dans ses rapports avec nous, et sur toute la peine qu'il s'est donnée pour nous expliquer clairement — en théorie et en pratique — les sujets qu'il nous proposait. Non seulement M. Payer s'est révélé, à ceux qui ne le connaissent pas encore — c'est la grande majorité, — comme un artiste accompli, mais encore comme un pédagogue distingué.

Nous gardons par conséquent le meilleur souvenir de ce cours et nous remercions encore, par la voie de l'*Educateur*, le Département de l'instruction publique et des cultes qui a bien voulu nous accorder son appui, soit en prenant à sa charge les frais du conférencier, soit en accordant aux membres de notre société les congés nécessaires pour suivre les cours.

Enfin nos remerciements vont tout particulièrement à notre dévoué professeur, M. Payer ; M. Clément, président de notre section, s'est fait l'interprète des sentiments de tous les participants lorsque, à l'issue des cours, dans une petite réunion tout intime, il lui a remis un petit souvenir comme faible témoignage de la reconnaissance de ses élèves, jeunes et vieux !
P. HUBER.

BIBLIOGRAPHIE

Reçu : *Contribution à la Psychologie de l'adolescent*, par notre collaborateur Auguste Lemaître. Genève, Extrait des Archives de psychologie.

L'*Annuaire de la presse suisse* pour 1909 vient de paraître. C'est un beau volume de 500 pages orné de portraits de M. Ed. Secretan, conseiller national, J.-V. Widmann, Théod. Curti, Emile Bonjour, Dr A. Brustlein, G. Anastasi, P. Philipona, Ulrich Dürrenmatt, Wolflin Hohl, Rudolf Tschudi, Niklaus Benziger et Gottfried Flückiger.

PARTIE PRATIQUE

COMPOSITION

Degré supérieur.

A demain.

La tête, dit-on, doit agir avant le bras. En d'autres termes, cela signifie que la réflexion doit précéder nos actes. Voilà un précepte qui n'a, je crois, jamais apporté de regrets à ceux qui ont jugé bon de le suivre. Oserait-on blâmer l'homme qui est maître de soi ? Tel se sent poussé à tirer vengeance aujourd'hui d'un adversaire : si de l'idée il passe à l'action, ce sera une sottise dont il se repentira bientôt. Laisse-t-il au contraire du temps à la réflexion, demain il ne se vengera plus : la colère aura fait place à de bons sentiments.

Il en est de même en affaires : par une étude préalable, de sérieuses recherches, on a souvent évité des erreurs et assuré le succès d'une entreprise.

Est-ce à dire que les temporiseurs soient des modèles toujours ?

A demain ! Trop de gens paraissent prendre pour maxime ces deux mots. Combien n'en voit-on pas ajourner une besogne par pur espoir de s'y soustraire : c'est si commode ! Qu'arrive-t-il alors très souvent ? L'expérience de chaque jour se charge de répondre. Mille occasions ont été manquées parce que le lendemain il y a eu la maladie, un visiteur inattendu, un fait extraordinaire, un empêchement, en un mot. Et les meilleures résolutions demeurent, hélas ! à l'état de projets !

Nous sommes jeunes, disent quelques-uns ; c'est le beau temps de notre vie, profitons-en, passons-le dans les plaisirs ; ce sera assez tôt de prendre la vie au sérieux quand les circonstances l'exigeront. Alors nous deviendrons rangés, patients, économes... Et ils s'amuse, oubliant erreurs et fautes. Mais trop tard, comme tant d'autres, courbés sous le poids des années de douloureuses expériences, les malheureux regrettent les heures perdues.

A demain ! s'écrie le propriétaire de la maison à laquelle il manque une tuile au toit, et, par l'ouverture béante, s'engouffre le vent qui grossit le dommage. Demain je sèmerai, je planterai, dit le paysan auquel l'expérience aussi se chargera d'apprendre qu'il a tort de courir les foires ou de se reposer des inutiles fatigues du dimanche lorsque le temps est propice aux travaux des champs.

Ce sujet a tenté la plume d'un grand nombre d'écrivains. Le chanoine Schmid se plaît à conter la mésaventure d'une jeune fille à qui la mère avait recommandé de détruire les œufs des chenilles au jardin. Un ajournement de cette besogne eut pour effet la destruction du carré de choux confié à ses soins.

Ailleurs, c'est Emile Souvestre qui décrit avec une fine ironie le moyen dont usa l'avocat M. de la Germondaie envers Pierre Bernard, paysan breton, pour lui enseigner le bon emploi du temps.

L'histoire aussi nous montre ce qu'il en coûte de remettre au lendemain les affaires sérieuses. Pour nous en tenir à la Suisse, il suffit de rappeler la perte au préjudice de l'Autriche de la ville de Zoug quand, demandant du secours contre

les confédérés, elle reçut de son maître cette réponse : « Laissez faire, j'aurai bientôt repris tout cela ! »

L'habitude de différer ses actes entraîne une véritable paralysie de la volonté, et cela finit par devenir détestable. Celui qui néglige ses affaires perd la confiance de tout le monde, et s'il demande un service il mettra dans l'embarras même ses amis les plus intimes. Renvoyer au lendemain, c'est agrandir le trou par lequel glisseront fatalement, faute d'un point exécuté en temps convenable, la pièce de cinq centimes et le franc en argent. Chaque jour apporte une tâche nouvelle ; ne pas l'accomplir, c'est en augmenter les difficultés. Enfants, apprenez à dire :

Aujourd'hui c'est mon devoir, demain ne m'appartient pas. Compter sur demain, c'est mettre nos résolutions sur le chemin du tombeau.

PLAN DU SUJET. 1. Pour la réflexion.

2. Dangers de cette maxime.

3. Conséquences de son application :

a) pour la jeunesse ;

b) pour un propriétaire, un paysan.

4. Témoignages littéraires.

5. Conclusion.

L. BOUQUET.

Une pièce d'argent raconte son histoire.

Enfants, voulez-vous savoir mon histoire ? Elle vous intéressera peut-être : je vais vous la raconter. A l'origine, j'étais un minéral d'argent enfoui dans les entrailles de la terre. Un mineur me mit au jour et, après avoir enlevé ma gangue, il me jeta dans un four, d'où je sortis liquide. Puis, devenue rondelle en alliage de cuivre, je fus frappée à Berne au coin de la Confédération Suisse pour servir de monnaie. J'étais prête à rouler dans le vaste monde.

J'ai beaucoup voyagé : je crois connaître toutes les boulangeries, les confiseries, les laiteries du pays. J'ai visité les hôtels où séjournent les étrangers de marque, j'ai vu les grandes maisons de commerce, les fabriques, les établissements financiers où l'on empile l'argent. Mais je n'y suis point restée, et il faut croire que j'étais destinée à faire le tour de la terre. J'ai résonné sur les comptoirs des ports de mer. J'ai accompagné les hommes dans leurs différents moyens de transport. J'ai connu les glaces du nord et le soleil des tropiques.

Je tiens les voyages pour utiles : on y apprend bien des choses, mais leur grand mérite est de faire connaître les hommes. Je tombai un jour dans les mains d'un soldat. Des exercices fatigants sous un soleil de feu avaient desséché la gorge des troupiers. Aussi les voyait-on, plus nombreux ce soir-là qu'à l'ordinaire, se diriger à pas pressés vers le débit de vin le plus proche. Mon possesseur seul était resté au cantonnement. D'une plume mal assurée il traça quelques mots, puis me tirant de sa poche, il me serra, avec quatre autres pièces blanches, toutes ses épargnes, dans une de ses chaussettes. Muni du sceau de la poste militaire, le précieux colis parvient à sa destination. Une pauvre femme l'ouvre et en versant des larmes de joie, elle s'écrie : « Oh le brave garçon, il a pensé à sa mère ! » Comme mes sœurs, j'ai été bientôt échangée contre des vivres.

Peu de temps après on me remettait à une petite fille qui, ayant perdu son argent,

sanglotait au bord de la route. Aussitôt elle essuya ses pleurs et courut joyeusement chez l'épicier d'où elle devait rapporter quelque emplette.

Je ne puis rappeler toutes les phases de mon existence, je sais seulement que j'ai consolé une foule de malheureux. J'ai contribué, dans une faible mesure, à la création des établissements où l'homme forme son cœur et affranchit sa pensée. Tour à tour récompense et soutien du travailleur, je suis tombée aussi dans la sèbile du mendiant.

Cependant j'étais loin d'imaginer que je passerais chez un avare. Il m'enferma tout de suite dans une vilaine boîte noire pour tenir compagnie à d'autres pièces les unes plus grosses, d'autres plus petites que moi. Durant bien des jours, un sourire de contentement sur les lèvres, il venait nous voir en apportant de nouvelles conquêtes. La place allait bientôt manquer dans notre prison. Alors le vieux, craignant la dépense pour un coffre plus vaste, nous imprima une furieuse secousse. Au lieu de nous serrer davantage, celle-ci nous aida à faire un saut dans le vide. Dans un patatras retentissant nous roulons pêle-mêle sur le plancher. L'avare, d'abord frappé de stupeur, se hâta bientôt de rassembler son trésor... Lorsque tout mouvement eut cessé, je me trouvai dans une fente trop petite pour que le vieil harpagon pût m'apercevoir. Maintenant je m'ennuie : Ah ! quand pourrai-je reprendre mes voyages ?

L. BOUQUET.

CALCUL ORAL (Suite.)

Degré intermédiaire.

I. Division de dizaines par des unités.

a) Mesurage.

Exercices préliminaires.

1. — $10 + 10 \dots\dots\dots$ jusqu'à 100.
 $20 + 20 \dots\dots\dots$ » 200.
 $30 + 30 \dots\dots\dots$ » 300.
 $\dots\dots\dots$
 $90 + 90 \dots\dots\dots$ » 900.
2. — Livret de de division à répéter :
 $5, 10, 15, 20 \dots\dots\dots 50 : 5 =$
 $2, 4, 6, 8 \dots\dots\dots 20 : 2 =$
 $4, 8, 12, 16 \dots\dots\dots 40 : 4 =$, etc.
3. — Décomposition des nombres de la table de multiplication des dizaines :
 $40, 60, 80, 90, 100, 120, 140, 150, 160, 180, 200, 210, 240, 250, 270,$
 $280, 300, 320, 350, 360, 400, 420, 450, 480, 500, 540, 560, 600, 630,$
 $640, 700, 720, 800, 810, 900, 1000,$
 Exemple : $40 = ? \times 2$ $90 = ? \times 3$
 $60 = ? \times 2$ $100 = ? \times 2$
 $60 = ? \times 3$ $120 = ? \times 2$
 $80 = ? \times 2$ $120 = ? \times 3$
 $80 = ? \times 4$ $120 = ? \times 4$, etc.

4. — a) 40, 80, 120 400 : =
 60, 120, 180 600 : = , etc.
 b) 360 : 4, 6, 9 120 : 2, 3, 4, 6.
 c) Exercice n° 2, page 366, sous cette forme :
 100 : 2 = 50 250 : 5 = 50, etc.
 d) 4 f. : 5 c. = 80 3 m. 20 cm. ; 4 cm. = 80.

Applications.

1. — a) 100 objets font combien de paires ? (50)
 b) 360 objets font combien de demi-douzaines ? (60)
 c) 630 jours font combien de semaines ? (90)
 d) 360 journées font combien de semaines ? (60)
2. — Combien y a-t-il de rangs lorsque :
 a) 180 soldats sont placés par rangs de 3 ?
 b) 240 » » » 8 ?
 c) 160 » » » 2 ?
 d) 320 » » » 4 ?
3. — a) 160 f. = ? pièces de 2 f. (80)
 b) 350 f. = ? » 5 f. (70)
 c) 270 quilles = ? jeux. (30)
 d) 280 fers suffisent pour ferrer combien de chevaux ? (70)
4. — a) Combien de timbres de 2 c. achète-t-on avec 1 f. ? (50)
 b) » 3 c. » 1 f. 80 ? (60)
 c) » 5 c. » 4 f. ? (80)
 d) » 10 c. » 10 f. ? (100)
5. — 1 f. 40 c. = ? pièces de 2 c. ? (70)
 2 f. 50 c. = ? » 5 c. ? (50)
 10 f. = ? » 10 c. ? (100)
 1 m. 60 cm. = ? de fois 2 cm. ? (80)
6. — Combien de :
 a) tasses de 2 dl. peut-on remplir avec 8 l. de café ? (40)
 b) chopes de 3 dl. peut-on remplir avec 24 l. de bière ? (80)
 c) bouteilles de 7 dl. peut-on remplir avec 63 l. de vin ? (80)
 d) seaux de 8 l. peut-on remplir avec 5 hl. 60 l. d'eau ? (70)
7. — Combien de paquets de :
 a) 4 kg. fait-on avec 2 q. 80 kg. de marchandises ? (70)
 b) 9 kg. » 5 q. 40 kg. » (60)
 c) 3 kg. » 1 q. 50 kg. » (50)
 d) 6 kg. » 4 q. 20 kg. » (70)

b) Partage.

Exercices préliminaires.

1. — $\frac{1}{2}$ de 2, 4, 6, 8 . . . 20 =
 $\frac{1}{7}$ de 7, 14, 21, 28 . . . 70 = , etc.

2. — Exercice n° 3 de la division mesurage sous la forme ;
 $120 = 6 \times ?$ $180 = 9 \times ?$
 $120 = 2 \times ?$ $180 = 6 \times ?$
 $120 = 4 \times ?$ $180 = 3 \times ?$
 $120 = 3 \times ?$ $180 = 2 \times ?$, etc.
3. — a) $\frac{1}{2}$ de 20, 40, 60, 80 . . . 200 =
 $\frac{1}{3}$ de 30, 60, 90, 120 . . . 300 = , etc.
b) $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{8}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{6}$, de 240 =
 $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{10}$, $\frac{1}{5}$, $\frac{1}{6}$ de 300 = , etc.
c) Exercice n° 2, p. 366, sous cette forme :
 $\frac{1}{2}$ de 100 = $\frac{1}{5}$ de 250 = , etc.
d) $\frac{1}{3}$ de 2 f. 10 c. = 70 c. $\frac{1}{5}$ de 3 f. = 60, etc.

Applications.

1. — A partager également :
a) 140 poires entre 2 enfants. (70)
b) 200 pommes » 4 » (50)
c) 270 prunes » 3 » (90)
d) 400 noix » 5 » (80)
2. — a) 6 soldats tirent 240 cartouches. (40)
b) 8 » » 560 » (70)
c) 7 » » 420 » (60)
d) 9 » » 270 » Combien chacun ? (30)
3. — Une machine fabrique :
a) 300 épingles en 5 minutes. (60)
b) 810 » 9 » (90)
c) 320 » 4 » (80)
d) 490 » 7 » Combien par minute ? (70)
4. — On distribue :
a) 180 cahiers à 2 classes. (90)
b) 240 » 6 » (40)
c) 450 » 9 » (50)
d) 280 » 4 » Combien à chacun ? (70)
5. — Un tonneau de vin contient :
a) 5 hl. 40 l.; on en tire la 6^e partie. (90 l.)
b) 4 hl. 20 l.; » 7^e » (60 l.)
c) 7 hl. 20 l.; » 9^e » (80 l.)
d) 2 hl. 10 l.; » le tiers. Combien ? (70 l.)
6. — Un ouvrier gagne :
a) 4 f. en 8 heures. (50 c.)
b) 4 f. 90 c. en 7 heures. (70 c.)
c) 2 f. 40 c. en 6 heures. (40 c.)
d) 5 f. 40 c. en 9 heures. Combien par heure ? (60 c.)
7. — Pour atteindre le dessus d'une perche à grimper de :
a) 4 m. 80 cm., il faut faire encore $\frac{1}{6}$ de cette hauteur. (80 cm.)

- b) 8 m. 10 cm., » » $\frac{1}{9}$ » (90 cm.)
 c) 7 m. 20 cm., » » $\frac{1}{8}$ » (90 cm.)
 d) 4 m. 20 cm., » » $\frac{1}{7}$ » Combien ? (60 cm.)
8. — On avait une provision de fruits de :
 a) 3 q. 50 kg. : $\frac{1}{7}$ se gâtent. (50 kg.)
 b) 2 q. 70 kg. ; $\frac{1}{9}$ » (30 kg.)
 c) 2 q. $\frac{1}{4}$ » (50 kg.)
 d) 3 q. 20 kg. ; $\frac{1}{8}$ » Combien ? (40 kg.)
- J. S. et E. B.

ARITHMÉTIQUE

(Suite.)

Ex. 4. Quels sont les capitaux ayant produit les intérêts suivants :

- F. 600 en 2 ans au 3 % ?
 850 en 6 mois au 10 % ?
 725 en 3 mois au 4 % ?
 960 en 36 jours au 3 % ?
 420 en 8 mois au 6 % ?

PROBLÈMES

11. Quel capital faut-il placer pour rapporter au $4\frac{1}{2}\%$ 1 fr. par jour ?
12. Quel est le capital qui, placé au $4\frac{1}{4}\%$, a produit f. 17 850 en 2 ans ?
13. Un homme, dont les capitaux sont placés au $3\frac{1}{2}\%$, tire tous les trimestres un intérêt de f. 987. Quel est le montant de sa fortune ?
14. Quel est le capital qui, au $4\frac{3}{4}\%$, produit en un mois le même intérêt que f. 9500 au 4 % pendant 3 ans ?
15. Quelle est la somme qui, au $2\frac{1}{2}\%$, a produit f. 127,50, du 25 avril au 19 juillet ?
16. Du 2 mai 1897 au 17 mars 1899, un capital placé au 3 % a produit un intérêt de f. 307,80. Quel est ce capital ?

Ex. 5. A quel taux a été placées les sommes suivantes :

- F. 7000 qui ont produit f. 140 en 6 mois ?
 5000 » 50 en 4 »
 8000 » 45 en 45 jours ?
 2700 » 81 en 9 mois ?
 3500 » 35 en 36 jours ?

PROBLÈMES

17. A quel taux est placé un capital de f. 7640, qui a produit f. 191 par année ?
18. Un rentier, dont la fortune s'élève à f. 675 960, touche tous les mois un intérêt de f. 2027 88. A quel taux a-t-il placé son argent ?
19. Un homme achète une maison de f. 84 600. Il tire chaque semestre un loyer de f. 3172,50. A quel taux a-t-il placé son argent ?
20. J'achète à l. 125 l'are, une vigne longue de 128 m. et large de 95. Cette

vigne me produit en moyenne par are 64 l. de vin vendus f. 37,50 l'hl. A quel taux ai-je placé mon argent, sachant que les frais s'élèvent à f. 16,50 par are ?

21. Du 26 février au 13 août, un capital de f. 21 900 a produit un intérêt de f. 453,60. A quel taux était-il placé ?

Ex. 6. Pendant combien de temps ont été placées les sommes suivantes :

F. 2000	qui, au 4 %	ont produit f.	40 ?
9000	» 5 %	»	306 ?
800	» 4 %	»	8 ?
970	» 3 %	»	9,70 ?
6000	» 4 %	»	12 ?

PROBLÈMES

22. Pendant combien de temps a été placé un capital de f. 9845 qui, au 4 %, a produit f. 1969 ?

23. Une somme de f. 6480, au 4 1/2 %, a produit f. 388,80. Pendant combien de temps a-t-elle été placée ?

24. Un capital de f. 14 600, au 3 3/4 %, a produit f. 40,50 d'intérêt. Pendant combien de temps a-t-il été placé ? (Année civile.)

25. Je reçois, le 14 avril 1899, un intérêt de f. 59 pour une somme de f. 9125 au 4 %. Depuis quand était-elle placée ? (Année civile.)

26. Placée au 5 %, une créance de f. 11 680 avait produit f. 819,20 au 15 septembre 1900. Depuis quand était-elle placée ?

F. M.

COMPTABILITÉ

Degré intermédiaire.

Compte d'une mise de fourrages.

Les hoirs de H. P., dans le Jorat, ont fait leur mise annuelle de fourrages le 19 juin 1909. Ils vous fournissent, pour en calculer le montant, les données suivantes :

- No 1. En Saugiaz, prairie naturelle, 34 a. 02 ca. à raison de f. 1,89 l'are.
- No 2. En Maurey, pré de 28 a. 89 ca. à raison de f. 1,45 l'are.
- No 3. En Maurey, trèfle de 2^e année, 39 a. 87 ca., à raison de f. 1,94 l'a.
- No 4. En Maurey, prairie naturelle d'une superficie 39 a. 87 ca., à raison de f. 0,56 l'are.
- No 5. En Maurey, pré 22 a. 23 ca. à f. 1,50 l'are.
- No 6. En Maurey, vieille esparcette, 29 a. 16 ca. à f. 1,28 l'are.
- No 7. En Villars, pré de 28 a. 43 ca. à f. 0,84.
- No 8. Aux Chênes, prairie naturelle de 25 a. 74 ca. à f. 1,55 l'are.
- No 9. Aux Chênes, verger, pour faucher en vert, 33 a. 30 ca. à f. 3 l'are.
- No 10. Aux Chênes, verger, 32 a. 40 ca. à raison de f. 1,56 l'are.
- No 11. Aux Chênes, pré de 39 a. 42 ca. à f. 1,56 l'are.
- No 12. En Champ Derrey, vieux trèfle, 34 a. 20 ca. à f. 1,72 l'are.
- No 13. En Champ Derrey, prairie de 30 a. 60 ca. à f. 1,61 l'are.
- No 14. En Champ Derrey, pré de 25 a. 20 ca. à f. 1,72 l'are.
- No 15. A la Nicolère, trèfle et dactyle mélangés, 13 a. 32 ca. à raison de f. 2 83 l'are.

- No 16. A la Nicolère, esparcette de 3^e année, 22 a. 86 ca. à f. 2,89 l'are.
 No 17. A la Nicolère, vieux trèfle, 24 a. 75 ca. à f. 2,33 l'are.
 No 18. A la Nicolère, prairie naturelle de 35 a. 28 ca. à f. 1,61 l'are.
 No 19. En Chuet, foin marais, 57 a. 87 ca. à f. f. 0,61 l'are.
 No 20. En Chuet, foin marais, 55 a. 36 ca. à f. 0,61 l'are.
 No 21. En Chuet, foin marais, 37 a. 80 ca. à f. 0,89 l'are.
 No 22. En Chuet, foin marais pour litière, 45 a. 90 ca. à f. 0,50 l'are,
 No 23. En Chuet, foin marais pour litière, 26 a. 64 ca. à f. 0,61 l'are.
 No 24. En Chuet, foin marais pour litière, à f. 15 le tout.
 No 25. A la Combaz, foin marais, 29 a. 79 ca. à f. 0,66 l'are.

Observation. — On fera remarquer aux élèves la baisse du prix de l'are dans les parcelles 19 à 25, et on fera comparer ces divers prix avec ceux des lots précédents. On leur expliquera ensuite que ces différences proviennent de la mauvaise qualité du foin, qu'ordinairement on ne fait qu'une coupe dans les marais, de la difficulté d'employer les machines agricoles, etc.

Compte d'une mise de fourrages.

faite le 19 juin 1909 par les hoirs de H. P., propriétaires.

No	1. En Saugiaz, prairie naturelle de 34 a. 02 ca. à f. 1,89 l'a.	F.	64 30
»	2. En Maurey, pré de 28 a. 89 ca. à f. 1,45 l'a.	»	41 90
»	3. En Maurey, trèfle de 2 ^e année, 39 a. 87 ca. à f. 1,94 l'a.	»	77 25
»	4. En Maurey, prairie naturelle, 39 a. 87 ca. à f. 0,56 l'a.	»	22 30
»	5. En Maurey, pré de 22 a. 23 ca. à f. 1,50 l'a.	»	33 35
»	6. En Maurey, vieille esparcette, 29 a. 16 ca. à f. 1,28 l'a.	»	37 30
»	7. En Villars, pré de 38 a. 43 ca. à f. 0,84 l'a.	»	32 30
»	8. Aux Chênes, prairie naturelle de 25 a. 74 ca. à f. 1,55 l'a.	»	39 90
»	9. Aux Chênes, verger, coupe en vert, 33 a. 30 ca. à f. 3 l'a.	»	99,90
»	10. Aux Chênes, verger 32 a. 40 ca. à f. 1,56 l'a.	»	50 55
»	11. Aux Chênes, pré de 39 a. 42 ca. à f. 1,56, l'a.	»	61 50
»	12. En Champ Derrey, vieux trèfle, 34 a. 20 ca. à f. 1,72 l'a.	»	58 80
»	13. En Champ Derrey, pré de 30 a. 60 ca. à f. 1,61 l'a.	»	49,25
»	14. En Champ Derrey, prairie de 25 a. 20 ca. à f. 1,72 l'a.	»	43 35
»	15. A la Nicolère, trèfle et dactyle, 13 a. 32 ca. à f. 2,83 l'a.	»	37 70
»	16. A la Nicolère, esparcette de 3 ^e année, 22 a. 86 ca. à f. 2,89 l'a.	»	66 05
»	17. A la Nicolère, vieux trèfle, 24 a. 75 ca. à f. 2,33 l'a.	»	57 65
»	18. A la Nicolère, prairie naturelle, 35 a. 28 ca. à f. 1,61 l'a.	»	56 80
»	19. En Chuet, foin marais, 57 a. 87 ca. à f. 0,61 l'a.	»	35 30
»	20. En Chuet, foin marais, 55 a. 36 ca. à f. 0,61 l'a.	»	33 75
»	21. En Chuet, foin marais, 37 a. 80 ca. à f. 0,89 l'a.	»	33 65
»	22. En Chuet, foin marais, pour litière, 45 a. 90 ca. à f. 0,50 l'a.	»	22 95
»	23. En Chuet, foin marais pour litière, 26 a. 64 ca. à f. 0,61 l'a.	»	16 25
»	24. En Chuet, foin marais pour litière, le tout	»	15 —
»	25. A la Combaz, foin marais, 29 a. 79 ca. à f. 0,66 l'a.	»	19 65

Ami Porchet.

Montant de la mise F. 1106 70

VAUD INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ECOLES PRIMAIRES

Places au concours.

Institute urs :

Corbeyrier : fr. 1600 et autres avantages légaux ; 16 juillet.— **Forel s. Lucens** : fr. 1600 et autres avantages légaux ; 16 juillet.— **Prilly** : fr. 1600 et autres avantages légaux ; 27 juillet.

Institutrices :

Mauborget : fr. 1000 et autres avantages légaux ; 20 juillet.— **Payerne** : (deux places) fr. 1150 ou 1200 pour toutes choses, suivant que les titulaires habitent ou non la ville ; 20 juillet.— **Gossens** : fr. 1000 et autres avantages légaux ; 23 juillet.— **Le Chenit** : (école semi-enfantine au Bas du Chenit). fr. 840 plus logement et le bois nécessaire au chauffage de la salle d'école : 23 juillet.

Nominations :

Dans sa séance du 28 juin, le Conseil d'Etat a nommé M. Maurice PASCHOD, en qualité de maître de physique et de mécanique aux Gymnase et Collège scientifiques cantonaux, à Lausanne.

Dans sa séance du 2 juillet courant, le Conseil d'Etat a nommé Mlle Marguerite PERNOUX, en qualité de maîtresse secondaire à l'école supérieure des filles de la commune de Lausanne.

Augmentation de traitement du personnel enseignant primaire et secondaire.

L'augmentation due pour le premier semestre 1909 est payable aux Recettes de district.

Bibliothèque cantonale et universitaire.

La bibliothèque cantonale et universitaire sera fermée pour la revision du lundi 2 août au samedi 11 septembre inclusivement. **Rentrée générale des volumes jusqu'au samedi 24 juillet.**

Les retards seront frappés d'une amende de vingt centimes par volume et par jour de retard. (Art. 34 du règlement.)

Lausanne, le 20 juin 1909.

Département de l'Instruction publique et des Cultes.

Maître secondaire

diplômé, Suisse allemand, **cherche place** dans un institut de la Suisse française. Offres sous chiffre **O 404 G** à **Orell Fussli-Publicité, St-Gall.**

Mauerhofer & Brélaz

Rue Saint-Pierre 8. LAUSANNE, Rue Saint-Pierre, 8.

Cette maison continue à offrir au corps enseignant la toile coton, fournie aux écoles en 1907-1908, au prix de 70 centimes le mètre, net et au comptant.

ÉDITION „ATAR“ GENÈVE

MANUELS SCOLAIRES

adoptés par le Département de l'instruction publique
du Canton de Genève et ailleurs.

- Exercices et problèmes d'arithmétique**, par ANDRÉ CORBAZ. — *A. Calcul écrit* : 1^{re} série (élèves de 7 à 9 ans), 70 c. ; livre du maître, 1 fr. ; 2^e série (élèves de 9 à 11 ans), 90 c. ; livre du maître, 1 fr. 40 ; 3^e série (élèves de 11 à 13 ans), 1 fr. 20 ; livre du maître, 1 fr. 80. — *B. Calcul mental.* 1 fr. 75 — *C. Exercices et problèmes de géométrie et de toisé. Problèmes constructifs.* 3^e édition, 1 fr. 50. — *D. Solutions de géométrie*, 50 c.
- Livre de lecture**, par ANDRÉ CHARREY, à l'usage des écoles primaires de Genève, 1 fr. 80
- Livre de lecture**, par A. GAVARD, 2 fr. —
- Manuels d'Allemand**, par le prof. A. LESCAZE : **Premières leçons intuitives d'allemand**, 3^e édition, 75 c. — **Manuel pratique de langue allemande**, 1^{re} partie, 6^e édition, 1 fr. 50. — **Manuel pratique de langue allemande**, 2^{me} partie, 4^e édition, 3 fr. — **Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache**, auf Grundlage der Anschauung, 1^{re} partie, 1 fr. 40 ; 2^e partie, 1 fr. 50. — **Lehr- und Lesebuch**, 3^e partie, 1 fr. 50
- Notions élémentaires d'instruction civique**, par M. DUCHOSAL. Edition complète, 60 c. ; édition réduite, 45 c.
- Premiers éléments d'Histoire naturelle**, par le prof. EUG. PITTARD, 2^e édition, 240 figures dans le texte, 2 fr. 75
- Leçons et Récits d'Histoire suisse**, par ALFRED SCHUTZ. Nombreuses illustrations. Cart., 2 fr. ; relié, 2 fr. —
- Manuel d'enseignement antialcoolique**, par J. DENIS. 80 illustrations, 8 planches en couleurs, Relié, 2 fr. —
- Manuel du petit Solfégien**, par J.-A. CLIFT, 95 c.
- Parlons français**, par W. PLUD'HUN, 15^e mille, avec l'index alphabét., 1 fr. —
- Comment prononcer le français**, par W. PLUD'HUN, 50 c.
- Histoire sainte**. Rédigée en vue d'un cycle d'enseignement de 2 ans, par M. le past. ALBERT THOMAS, 65 c.
- Pourquoi pas ? essayons**, manuel antialcoolique, par F. GUILLERMET. Broché, 1 fr. 50. Relié, 2 fr. 75
- ALBERT MALSCH Fables de La Fontaines**, édition annotée avec lexique, cartonné, 1 fr. 50

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue Madelaine, 16, LAUSANNE — Rue Fleury, 7, NEUCHÂTEL
Téléphone Rue Colombière, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

MAISON MODÈLE

MAIER

& CHAPUIS

LAUSANNE

22, RUE DU PONT

ESCOMPTE

Envois à choix

immédiats

Livraisons rapides

Echantillons

toujours

disponibles

10⁰/₀

à 30 jours aux membres de la S. P. V.

Prix modérés

marqués en

chiffres connus

VÊTEMENTS

Façon élégante et soignée.

COMPLETS SUR MESURE

Draperies anglaises, françaises et suisses.

Coupeurs et ateliers dans la maison

Vallée de Joux

Courses scolaires

Le nouveau tarif suisse, très réduit, pour le transport des Sociétés et des Ecoles est applicable sur la ligne **Pont-Brassus**.

Un instituteur cherche une

PENSION

du 19 juillet au 14 août chez un collègue pour avoir l'occasion de se perfectionner dans la conversation.

C. Flubacher, instituteur, **Binningen** près de Bâle.

H 4205 Q

LAUSANNE

A l'occasion des Courses d'été, les restaurants de la Société vaudoise de Consommation sont à la disposition des écoles et sociétés de 9 à 11 h. du matin et de 1 à 6 h. du soir. Prière de s'annoncer à l'avance.

Prix modérés. Dîners depuis 50 centimes.

Harmoniums portatifs

Nous pouvons enfin offrir à notre clientèle l'instrument si souvent demandé :

L'**Harmonium transportable**, de dimensions restreintes, léger quoique solide, et conservant malgré tout son caractère, analogue à celui de tous les autres harmoniums. En effet, malgré les dimensions réduites, les modèles dont nous donnons ci-après l'énumération ont une ampleur et pureté de son remarquables en même temps qu'une grande douceur de timbres.

Ces divers modèles sont d'une utilité incontestable pour le Missionnaire et l'Evangéliste, appelés à se déplacer fréquemment, et n'ayant bien souvent pour tous moyens de transport que les porteurs.

Le directeur de société chorale le trouvera indispensable pour l'étude préliminaire et l'accompagnement des chœurs.

Son emploi enfin est tout indiqué dans les petits orchestres où il devient, par suite du grand nombre de parties manquantes, un renfort inappréciable.

✂ Dans le but d'encourager l'achat de ces ravissants petits harmoniums nous les vendons à des prix spécialement réduits.

Modèle l'ÉCOLIER

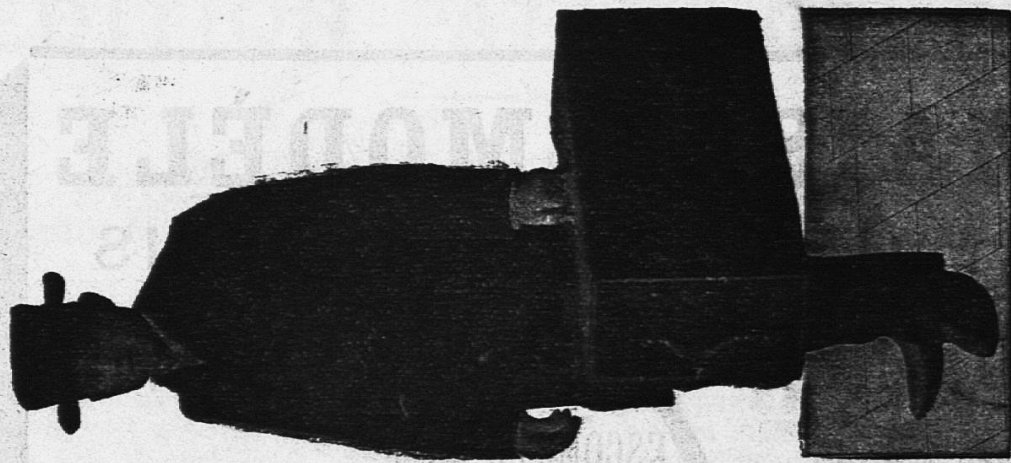
Dimensions : 17 × 25 × 53 c/m.

Un jeu et trois octaves, clavier normal Fa à Fa, pour être posé sur une table ou un chevalet.

Sans coffre-étui Fr. 55. —

Avec » Fr. 70. — Article soigné.

===== Poids 5 kilos, sans le coffre. =====



FOETISCH FRÈRES

(S.A.) A LAUSANNE. VEVEY ET NEUCHÂTEL